



RÉGIE DE L'AQUEDUC INTERMUNICIPALE DU BAS-RICHELIEU

Procès-verbal de la séance ordinaire de la Régie de l'Aqueduc intermunicipale du Bas-Richelieu tenue en présentiel au bureau de la Régie du 737, chemin des Patriotes à St-Denis-sur-Richelieu, ce lundi 12 juin 2023 à 17h00.

SONT PRÉSENTS :

Monsieur Jonathan Chalifoux, maire, municipalité St-Antoine-sur-Richelieu
Monsieur Jean-Marc Bousquet, maire, municipalité St-Denis-sur-Richelieu
Monsieur Alain Lavallée, conseiller, municipalité de St-Marc-sur-Richelieu
Monsieur Normand Teasdale, maire, municipalité de St-Mathieu de Beloeil
Monsieur Yanick Beauchemin, conseiller, municipalité St-Charles-sur-Richelieu

Monsieur Luc Brouillette, directeur général et greffier-trésorier

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte et présidée à 17h00 par M. Jean-Marc Bousquet, président.
Monsieur Luc Brouillette fait fonction de secrétaire de la réunion.

ORDRE DU JOUR

1. Acceptation de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 10 mai 2023
3. a) Rapport de filtration / mai 2023
b) Rapport de fuites / mai 2023
4. Comptes à payer / avril 2023
5. Campagne d'adhésion au regroupement d'achat de l'UMQ (chlore)
6. Lettre de communication 2022 du vérificateur Daniel Tétreault
7. Calendrier de conservation
8. Embauche de Maxime Denis au poste de préposé au réseau d'aqueduc
9. Embauche d'Oscar Aponte au poste d'opérateur
10. Période de questions
11. Levée de l'assemblée

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'assemblée ayant été dûment convoquée

2023.06.033 Il est proposé par : M. Normand Teasdale
appuyé par : M. Jonathan Chalifoux

Et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

2. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENUE LE 10 MAI 2023**

2023.06.034 Il est proposé par : M. Yanick Beauchemin
appuyé par : M. Jonathan Chalifoux

Et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mai 2023 soit accepté, tel que présenté, avec dispense de lecture. Le président s'étant assuré que tous les membres en ont pris connaissance.

3. a) **RAPPORT DE FILTRATION (QUALITÉ DE L'EAU) / MAI 2023**

Le conseil d'administration prend connaissance du rapport présenté.

b) **RAPPORT DE FUITES / MAI 2023**

Le conseil d'administration prend connaissance de rapport présenté.

4. **COMPTES À PAYER / MAI 2023**

2023.06.035 Il est proposé par : M. Normand Teasdale
appuyé par : M. Alain Lavallée

Et résolu à l'unanimité que les comptes à payer pour le mois de mai 2023 représentant la somme de trois cent vingt mille vingt-trois dollars et quarante-huit cents (320 023.48 \$) soient acceptés et payés en totalité, et ce, avec dispense de lecture. Le président de l'assemblée s'étant assuré que tous les membres en ont pris connaissance.

5. **CAMPAGNE D'ADHÉSION AU REGROUPEMENT D'ACHAT DE L'UMQ (CHLORE)**

Considérant que la Régie de l'AIBR a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom d'autres organisations municipales intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de six (6) différents produits chimiques utilisés dans le traitement des eaux usées et potables : Hypochlorite de sodium 12% (Chlore liquide) en vrac - Chlore gazeux 907.2 kg et 68 kg - Hydroxyde de sodium en contenant - Silicate de sodium N en vrac, en tôle de 1000, ou baril de 200 kg.liq. - Sulfate d'aluminium - Sulfate ferrique - Hydroxyde de sodium en vrac;

Considérant que les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal* :

- permettent à une Régie de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel;
- précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;

– précisent que le présent processus contractuel est assujéti au «Règlement numéro 26 sur la gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement » adopté par le conseil d'administration de l'UMQ;

Considérant que la Régie désire participer à cet achat regroupé pour se procurer de l'*hypochlorite de sodium 12% (Chlore liquide) en vrac*;

2023.06.036 Il est proposé par : M. Yanick Beauchemin
appuyé par : M. Normand Teasdale

Et résolu à l'unanimité

Que le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si récié au long;

Que la Régie confirme son adhésion au regroupement d'achats CHI-20242025 mis en place par l'Union des municipalités du Québec (UMQ) visant l'achat d'**hypochlorite de sodium 12% (Chlore liquide) en vrac** pour la période du 1^{er} janvier 2024 au le 31 décembre 2025 ou selon les durées contenues dans l'appel d'offres;

Que la Régie confie à l'UMQ le mandat de préparer, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour adjudger un ou des contrats d'achats regroupés couvrant la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2025;

Que pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Régie s'engage à fournir à l'UMQ les noms et quantités de produits chimiques dont elle aura besoin annuellement en remplissant le formulaire d'inscription en ligne à la date fixée;

Que la Régie confie, à l'UMQ, le mandat d'analyse des soumissions déposées et de l'adjudication des contrats, selon les termes prévus au document d'appel d'offres et de la loi applicable;

Que si l'UMQ adjudge un contrat, la Régie s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjudgé;

Que la Régie reconnaît que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, à titre de frais de gestion, un pourcentage du montant facturé avant taxes à chacun des participants. Ledit taux est fixé à 1.6 % pour les organisations membres de l'UMQ et à 3.5% pour celles non-membres de l'UMQ;

Qu'un exemplaire de la présente résolution soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.

6. **LETTRÉ DE COMMUNICATION 2022 DU VÉRIFICATEUR DANIEL TÉTREAU**

Le conseil d'administration prend connaissance de la correspondance provenant de monsieur Daniel Tétreault, CPA, relativement à la vérification des états financiers 2022.

7. **CALENDRIER DE CONSERVATION**

Considérant que l'article 7 de la Loi sur les archives oblige tout organisme public à établir et tenir à jour un calendrier de conservation des documents;

Considérant que l'article 8 de cette même loi oblige les organismes publics visés aux paragraphes 4 à 7 de l'annexe à soumettre à l'approbation de la Présidente-directrice générale son calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente;

Considérant que ce calendrier doit être soumis à l'approbation de la Présidente-directrice générale de Bibliothèque et Archives nationales du Québec;)

2023.06.037 Il est proposé par : M. Normand Teasdale
appuyé par : M. Jonathan Chalifoux

Et résolu à l'unanimité d'adopter le calendrier de conservation préparé par Sylvie Côté, technicienne en documentation, et d'autoriser Luc Brouillette, directeur général, à le signer et à le soumettre à Bibliothèque et Archives nationales du Québec pour et au nom de la Régie de l'Aqueduc intermunicipale du Bas-Richelieu.

8. EMBAUCHE DE MAXIME DENIS AU POSTE DE PRÉPOSÉ AU RÉSEAU D'AQUEDUC

2023.06.038 Il est proposé par: M. Yanick Beauchemin
appuyé par: M. Alain Lavallée

Et résolu à l'unanimité de procéder à l'embauche de monsieur Maxime Denis au poste permanent de préposé à l'entretien du réseau d'aqueduc, en date du 5 juin 2023, conformément aux dispositions prévues à la convention collective.

9. EMBAUCHE D'OSCAR APONTE AU POSTE D'OPÉRATEUR

2023.06.039 Il est proposé par: M. Normand Teasdale
appuyé par: M. Jonathan Chalifoux

Et résolu à l'unanimité de procéder à l'embauche de monsieur Oscar Aponte au poste permanent d'opérateur, en date du 19 juin 2023, conformément aux dispositions prévues à la convention collective.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2023.06.040 Il est proposé par : M. Yanick Beauchemin
appuyé par : M. Normand Teasdale

Et résolu à l'unanimité que la présente séance soit déclarée close à 17h25.

RÉGIE DE L'AQUEDUC INTERMUNICIPALE DU BAS-RICHELIEU

LISTE DES COMPTES À PAYER AU 31 MAI 2023

COMPTES PAYÉS EN MAI 2023

<u>Fournisseurs</u>	<u>Montant</u>	<u>Description</u>
AIR LIQUIDE	6 973.70	Location du réservoir mai et juin et oxygène
DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE	3 982.65	Assurances collectives - juin
FIDUCIE DESJARDINS	3 532.06	REER collectif payé par Desjardins
FONDACTION	7 397.43	REER employés mai 2023
HYDRO QUÉBEC	35 922.29	Électricité
MINISTÈRE DU REVENU	39 690.21	DAS payées par Desjardins
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	15 980.97	DAS payées par Desjardins
RETRAITE QUÉBEC	95.22	Régime des élus
TELUS	926.73	Cellulaires et modems
VIDÉOTRON LTÉE	360.83	Téléphone usine
Total des comptes payés en mai 2023	114 862.09 \$	

COMPTES À PAYER AU 31 MAI 2023

<u>Fournisseurs</u>	<u>Montant</u>	<u>Description</u>
AGISKA COOPÉRATIVE	761.91	Pompes pour puisard et entretien usine
APSAM	300.00	Formation pour les employés du réseau
ANTONIO MOREAU (1984) LIMITÉE	3 030.40	Uniformes
AQUASAN LTÉE	6 829.24	Émulsion cationique
ATELIER TANGUAY	72.02	Lames pour tondeuse
BBA INC.	5 885.29	Avis technique pour l'acide sulfurique
BECTROL INC.	109.99	Démarrateur pour ventilation - surpresseur rang des soixante
BIOVET INC.	6 356.15	Analyses d'eau
BUROPRO CITATION INC.	67.36	Copies facturables
CARRIÈRE MONT ST-HILAIRE INC.	226.41	Pierre
CDTEC CALIBRATION INC.	1 613.29	Étalonnage et certification
CÉRAMIQUE PASCAL LAFOND	1 760.31	Terminer la pose de céramique
CHEM ACTION INC.	283.99	Pièce pour pompe doseuse ozone
CHEMTRADE CHEMICALS CANADA LIMITED	3 953.98	Sulfate Alum
COMPTEURS D'EAU DU QUÉBEC	5 598.98	Frais annuel pour télémétrie et compteurs d'eau
DÉPANNEUR LES PATRIOTES	1 659.47	Essence
DM VALVE ET CONTRÔLES INC.	275.94	Pièces
EMCO CORPORATION	685.35	Pièces pour usine et épuration Saint-Denis
ÉRIC BEAUREGARD	247.02	2023 Remb. Utilisation cellulaire personnel - janv au 24 mai
ÉRIC MOREL	30.00	Modification mineure site web

EXCAVATION G. JEANNOTTE ET FILS INC.	1 939.22	Excavation jeux d'eau à Saint-Antoine
EXCAVATION MICHAEL G. LEBLANC INC.	1 948.83	Excavation entrée d'eau
EXTINCTEUR MILTON S.E.N.C.	674.46	Inspection et recharge des extincteurs
GARAGE GUY LEBLANC INC.	247.38	Entretien camion # 2
GLS LOGISTICS CANADA LTD	96.66	Frais de livraison
JULIE GAGNON	304.29	Remboursement d'achats divers
LABORATOIRES DE LA MONTÉRÉGIE INC.	528.89	Honoraires professionnels
LES ENTREPRISES MICHAUVILLE INC.	122 862.50	Prise d'eau
MARTIN HANDFIELD	600.00	Traversier
OUTILLAGE PLACIDE MATHIEU INC.	379.34	Échelle - réseau
PETITE CAISSE	28.85	Divers
ROCE PORTES DE GARAGE INC.	419.66	Receveur et télécommande pour porte du garage
SERVICES SANITAIRES M. LEDUC INC.	932.73	Location de conteneur et disposition des boues
SODROX CHEMICALS LIMITED	2 565.38	Produits chimiques
SYNDICAT DES EMPLOYES - CSN	2 271.01	Cotisation mai 2023
TENAQUIP LIMITÉE	2 270.33	Fournitures diverses
TETRA TECH QI INC.	1 057.77	Dessin technique pour Saint-Marc-sur-Richelieu
TRAVERSE LE BAC DES PATRIOTES	254.00	Traversier
UBA INC	13 376.10	Produits chimiques
UNIVAR CANADA LTÉE	10 465.66	Produits chimiques
VIDÉOTRON AFFAIRES	31.28	Téléphone bureau - interurbains
WOLSELY CANADA INC.	2 159.95	Pièces pour le réseau

Total des comptes à payer au 31 mai 2023	205 161.39 \$
---	----------------------

TOTAL DES COMPTES - MAI 2023	320 023.48 \$
-------------------------------------	----------------------